

LA FED TIENDRA-T-ELLE ?

L'activité économique n'a cessé de surprendre par sa vigueur sans que cela n'ait d'impact réel sur les rendements obligataires. Le ton conciliant des autorités monétaires envers l'inflation - poussée à la hausse par des effets de base favorables liés à l'énergie - et l'existence de goulets d'étranglement qui devraient s'atténuer lorsque la pandémie sera sous contrôle expliquent ce paradoxe.

Dans la mesure où la situation sanitaire en Inde risque de réduire à néant les efforts constatés sur le front de la vaccination, le biais accommodant de la politique monétaire pourrait donc durer un certain temps. Néanmoins, cette attitude serait remise en cause si l'emploi et les composantes « prix » des indicateurs avancés continuaient sur leur dynamique actuelle.

Selon les données de la plateforme Our World in Data, plus de un milliard de doses ont été injectées depuis le début de la campagne de vaccination dans le monde. Derrière ces chiffres se cachent

d'énormes disparités, les pays du G7 (33% du total, dont 21% pour les Etats-Unis) se taillant la part du lion. Tous ces efforts risquent toutefois d'être réduits à néant suite à l'apparition d'un variant plus résistant en Inde, où la situation sanitaire semble hors de contrôle. Même si le pays a récemment reçu l'aide internationale, le mal semble être fait puisque le pays se dirige vers une contraction de 7,7% de son PIB pour l'année fiscale 2021 contre une estimation initiale de +12,5% de la part du FMI. Dans ces conditions, compte tenu de son poids important (7% du PIB mondial), notre prévision pour le PIB mondial a été abaissée (-0,4 point, à +4,5% pour 2021).

Malgré cette révision, l'optimisme n'a cessé de gagner du terrain. Nous avons ainsi assisté à une cohorte de données économiques de très belle facture. Les Etats-Unis ont vu l'activité accélérer au premier trimestre (+6,4% en rythme annualisé), portée par la dynamique de la consommation et des dépenses d'investissement. Et si l'on se fie à l'évolution des indicateurs avancés, le pic de la croissance américaine est encore devant nous. Revenu à -0,9% de son niveau d'avant la crise, les Etats-Unis devraient être le premier

pays occidental à effacer les séquelles de la COVID-19. Il faudra sans doute plus de temps à la zone Euro après son entrée en récession (-0,6% sur le trimestre). L'activité de la zone, qui se situe désormais à -5,5% de son niveau pré-COVID-19, a été freinée par les mesures sanitaires mises en place pour contenir la pandémie. Sa réouverture progressive devrait faciliter l'accélération de la croissance et des prix.

Cette perspective ne suffira pas pour que la Réserve fédérale (Fed), et encore moins la Banque centrale européenne (BCE), commencent à changer son discours. La Banque centrale américaine a continué à adopter un ton particulièrement conciliant envers l'inflation. Il n'est toutefois pas certain que le calme de la Fed persiste si l'emploi et les composantes « prix » des indicateurs avancés continuent sur leur dynamique actuelle. Elle pourrait bientôt commencer à préparer les esprits à un retrait progressif de l'assouplissement quantitatif, qui interviendrait au premier trimestre de l'année prochaine avant de relever ses taux directeurs l'année suivante.

PERFORMANCES (au 30 avril 2021)

	2020	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Code ISIN
OBLIGATAIRE COURT TERME						
CONFIANCE SOLIDAIRE - C	-0,21	0,04	2,48	0,87	1,94	FRO010515601
ECOFI ANNUUEL - C	0,32	0,12	5,27	3,20	6,19	FRO007462833
OBLIGATAIRE						
ECOFI HIGH YIELD - C	1,43	0,59	12,01	8,60	18,73	FRO010986919
ECOFI TAUX VARIABLE - I	0,09	0,04	2,53	-0,42	-0,14	FRO011045137
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS - C	0,05	0,01	5,06	4,18	6,87	FRO011045145
MULTI-ACTIFS						
CHOIX SOLIDAIRE - C	2,61	0,56	12,19	6,21	11,98	FRO010177899
ECOFI AGIR POUR LE CLIMAT - C	0,93	-0,10	29,35	37,46	54,01	FRO010642280
ECOFI ENTREPRISES - C	0,33	1,16	12,62	1,30	12,80	FRO007011432
EPARGNE ETHIQUE FLEXIBLE - I	6,41	1,37	22,02	9,10	21,07	FRO000097560
ECOFI PATRIMOINE - I	3,47	1,09	14,15	6,93	17,28	FRO011504224
OBLIGATIONS CONVERTIBLES						
ECOFI CONVERTIBLES EURO - C	-0,58	1,79	12,79	-0,60	13,68	FRO010191908
ACTIONS						
ECOFI OPTIM VARIANCE - C	6,60	2,81	17,81	13,60	38,42	FRO01161207
ECOFI AVENIR PLUS	4,46	2,23	4,46	38,78	12,86	FRO007082359
ECOFI ENJEUX FUTURS - I	7,67	0,31	29,95	41,19	79,82	FRO010596759
EPARGNE ETHIQUE ACTIONS - C	11,45	1,81	39,62	19,86	47,60	FRO000004970
ECOFI TRAJECTOIRES DURABLES - C	3,54	1,62	3,54	42,24	48,39	FRO010214213

QUOI DE NEUF ?

[PODCAST] AGIR POUR LE FUTUR

Nous lançons ce lundi notre premier podcast d'une série de 6 épisodes sur les enjeux, les impacts et les opportunités des transitions.

L'épisode #1 a pour thème : « Tracer pour rassurer les investisseurs »

EN SAVOIR PLUS ET ECOUTER L'ÉPISODE #1 >>

UNE COURSE CLIMATIQUE INTENSE ENTRE EUROPE ET ETATS-UNIS

Le président Joe Biden a profité du Sommet sur le climat en avril pour annoncer un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre des États-Unis de 52% d'ici 2030 par rapport au niveau de 2005. Cet objectif va bien au-delà de la trajectoire fixée par Barack Obama qui préconisait une réduction d'environ 37% d'ici 2030 pour respecter l'Accord de Paris. Il s'agit également d'un objectif plus important que la réduction d'environ 40% proposée dans le rapport de l'été dernier de la Chambre des démocrates sur la crise climatique. La plupart des réductions annoncées proviendront du secteur de l'électricité, puis des transports, ce qui impliquera une accélération considérable du développement des énergies renouvelables et des véhicules électriques, ainsi qu'une décarbonation rapide de l'industrie lourde. Concomitamment, l'Union européenne a obtenu un accord entre le Conseil et le Parlement sur son objectif de réduction de 55% des gaz à effet de serre d'ici à 2030 (par rapport au niveau de 1990).

Pour Pascal Canfin, président de la Commission Environnement du Parlement européen, ce nouvel objectif va « changer les règles du jeu », même si le Parlement souhaitait aller plus loin. « Nous allons aller deux fois et demi plus vite dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la décennie qui vient, que dans celle qui a précédé. » a-t-il déclaré. Le Royaume-Uni a également promis une réduction de 78% des émissions d'ici à 2035 (par rapport au niveau de 1990), en plus de la récente réduction de 68% d'ici à 2030. Par ailleurs, le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, a annoncé que l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, les Pays-Bas, le Danemark et la Suède s'engageraient à mettre fin aux garanties publiques à l'exportation pour les projets de combustibles fossiles. Plus de 35% de tous les crédits à l'exportation des pays de l'OCDE vont à des projets liés au charbon, au pétrole et au gaz. La Grande-Bretagne, la France et la Suède ont déjà présenté des plans visant à mettre fin aux garanties à l'exportation pour le secteur des combustibles fossiles, tandis que les autres pays du groupe doivent encore décider à quel rythme ils supprimeront progressivement leur soutien.

FOCUS

LE RAPPORT DE VOTE ET DE DIALOGUE 2020 EST PARU !

Ce Rapport présente l'application de notre politique d'engagement actionnarial. Les chiffres clés sont les suivants.

- **Ecofi a voté** à 272 assemblées générales (soit 4 468 résolutions), avec un taux de vote d'opposition de 42%*, et soutenu 121 résolutions d'actionnaires minoritaires concernant les pratiques ESG.
- **DIALOGUE.** Pour sensibiliser les sociétés aux enjeux ESG, nous avons dialogué individuellement avec 10 entreprises et avons signé 16 initiatives de dialogue collectif, liées à la transition énergétique, aux droits humains et à la responsabilité fiscale. Ces initiatives nous ont permis de contacter 132 sociétés investies par nos fonds. Enfin, nous avons participé à 5 initiatives de dialogue avec les institutions.

[Lire le Rapport >>>](#)

* A comparer avec le taux moyen des sociétés de gestion françaises de 19% - Rapport AFG 2019



ANALYSE D'UNE VALEUR ISR EN PORTEFEUILLE

ASML

Semi-conducteurs
PAYS-BAS

LES POINTS FORTS ESG

- E** ASML est spécialisée dans la fabrication de machines de photolithographie qui améliorent l'efficacité énergétique dans le secteur de l'information et de la communication. Elle dispose aussi d'un code de gestion des produits qui vise à rendre ses équipements plus respectueux de l'environnement, et contribue à prolonger leur durée de vie utile. ASML a un objectif fort de neutralité carbone sur les scopes 1 et 2 pour 2025, avec une réduction de son intensité carbone sur le scope 3.
- S** La société publie plusieurs critères importants sur les aspects sociaux et de ressources humaines, que ce soit sur la répartition des effectifs, le retour en investissement du capital humain, la santé et la sécurité. La proportion de femmes occupant des postes de direction a augmenté entre 2015 et 2020 grâce à de nombreuses mesures concernant la parité. ASML a également pris un engagement formel à respecter les normes en matière de droits humains et il met en place des programmes de sensibilisation et des évaluations d'impact sur ce thème.
- G** ASML applique de nombreuses bonnes pratiques en termes de gouvernance : les fonctions de directeur général et de président sont séparées, les instances de gouvernance comme le conseil d'administration et les comités spécialisés sont majoritairement indépendants. En outre, la rémunération des dirigeants prend en compte des critères ESG.

EN PORTEFEUILLE

Choix Solidaire, Ecofi Agir pour le Climat, Ecofi Enjeux Futurs, Ecofi IA Responsable, Ecofi Optim Variance, Ecofi Trajectoires Durables, Epargne Ethique Actions, Epargne Ethique Flexible

+ 5 PRINCIPALES ENTRÉES*

Société	Evènement
CANADIAN WESTERN BANK	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 5)
LENNOX INTERNATIONAL	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 5)
NORDIC ENTERTAINMENT GROUP AB	Nouvellement noté
SCATEC ASA	Nouvellement noté
STUDIO RETAIL GROUP	Amélioration de la note ESG (décile 6 à 5)

- 5 PRINCIPALES SORTIES*

Société	Evènement
APPLE	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
ESSENTIAL UTILITIES	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
H LUNDBECK	Augmentation du niveau de controverse (0 à 4)
SIMON PROPERTY GROUP	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)
TDF INFRASTRUCTURE	Dégradation de la note ESG (décile 5 à 6)

*Entrées et sorties dans l'univers éligible (Processus ISR intensité 3)



NOS DERNIERS ENGAGEMENTS

LE RÈGLEMENT SFDR ENTRE EN VIGUEUR

Le 10 mars dernier, les premières dispositions du règlement UE 2019/2088 SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sont entrées en vigueur. Cette nouvelle réglementation vise à établir des règles harmonisées au sein de l'Union européenne pour les acteurs financiers en matière de durabilité. Parmi les différents critères, la SFDR demande aux sociétés de gestion de classer leurs produits financiers en 3 catégories :

- Article 6 : produits qui ne promeuvent pas des caractéristiques ESG ;
 - Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales ;
 - Article 9 : produits avec un objectif environnemental et/ou social.
- Les fonds ouverts d'Ecofi - 100% ISR** - sont classés à l'Article 8 alors que les fonds ISR et thématiques (Ecofi Enjeux Futurs, Ecofi Trajectoires Durables, Ecofi Agir pour le Climat) sont classés dans l'Article 9.

[En savoir plus >>>](#)

FAIRE BOUGER LES LIGNES

Ecofi a signé un « call to action » pour inciter l'administration américaine à adopter un objectif climatique de réduction d'au moins 50% des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2005. L'initiative a été lancée par Pascal Canfin, président de la commission de l'Environnement du Parlement européen. Et l'administration Biden a suivi les recommandations ! Le texte, disponible **ICI**, a été publié à l'occasion du Sommet sur le climat organisé par les Etats-Unis le 22 avril dernier.

**100% ISR selon la méthodologie d'ECOFI (hors certains fonds indexés et fonds à gestion déléguée). Parmi ces fonds, 8 OPC ont aussi obtenu le Label ISR d'Etat.

FOCUS PLACEMENT CHOIX SOLIDAIRE

Code ISIN - (Part C) : FRO010177899

ET SI DONNER DU SENS RIMAÎT AVEC PERFORMANCE ?

Le monde change rapidement et cette crise semble en avoir été l'accélérateur.

Si nous ne pouvons faire abstraction des événements malheureux associés à la période actuelle, il faut aussi admettre qu'elle a entraîné de nombreux changements de comportements.

Sur le plan politique et économique, la solidarité s'est accrue avec la mise en place de plans de soutiens et de plans d'investissements massifs à travers le monde. Ces derniers intègrent pleinement l'urgence climatique, en plus d'apporter des réponses sociales fortes, alors que des pans entiers de l'économie sont encore à l'arrêt. Après quatre années de repli sur soi, les Etats-Unis semblent montrer un nouveau visage, plus ouvert, avec un poids plus important donné au social et le retour dans les Accords de Paris. Même si le programme semble moins ambitieux, la Chine s'est elle aussi donné d'objectifs de neutralité carbone.

Les investisseurs ont pleinement intégré ces mutations et se tournent dorénavant davantage vers les actifs répondant le mieux à ces problématiques. L'explosion de l'offre et l'appétit pour les émissions obligataires dites vertes ou sociales en sont une bonne illustration. Dans ce contexte, les acteurs ayant intégré dans leur stratégie des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) de manière rigoureuse resteront les plus

recherchés.

Sur les marchés financiers, la perspective d'un retour à une activité plus normale, l'abondance de liquidités et les différents plans budgétaires ont permis aux marchés actions de retrouver des niveaux supérieurs à ceux d'avant crise. La situation est moins favorable sur le marché obligataire, affecté notamment par la perspective du retour de l'inflation.

L'agilité d'un fonds multi-actif est une réponse pertinente à cet environnement en mutation. L'allocation entre les différentes classes d'actifs reste ainsi réactive et mobile afin de s'adapter en permanence aux conditions de marché.

Au-delà de la diversification, opter pour un placement solidaire c'est faire le choix de financer des entreprises locales qui placent l'utilité sociale ou environnementale au cœur de leurs projets. Un OPC solidaire investit ainsi jusqu'à 10% de son actif dans des entreprises solidaires. Ces entreprises peuvent avoir des statuts juridiques divers (association, coopérative, société commerciale) et œuvrer dans de nombreux secteurs.

Ecofi apporte son soutien financier à plus de 75 entreprises solidaires – autour de quatre grandes thématiques : Agir pour la planète, Agir pour une société plus juste, Agir pour la solidarité internationale et Agir pour entreprendre autrement – pour un montant supérieur de 46 millions d'euros en 2020. Les financements apportés permettent ainsi de développer des projets concrets et de coupler investissement et solidarité !



INTERVIEW GÉRANT



**Miguel
RODRIGUES**
Gérant

QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DE LA SICAV ?

Choix Solidaire est une Sicav engagée qui combine investissement socialement responsable et financement solidaire.

La Sicav est investie à 55% au minimum en produits de taux (hors solidaire), et est dynamisée par des actions (maximum 35%).

La partie solidaire représente, quant à elle, jusqu'à 10% maximum du portefeuille.

QUEL EST SON PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ?

La partie actions est gérée selon un processus statistique afin de rechercher une meilleure régularité de la performance, proche de l'indice de référence (EuroStoxx) de la zone Euro. Les produits de taux sont composés d'émetteurs entreprises ou d'obligations souveraines.

La Sicav est investie à 90% dans des valeurs d'entreprises européennes cotées et d'Etats sélectionnés, en amont de l'analyse financière, par une analyse de leurs pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG).

Cette gestion permet d'encourager les entreprises à progresser dans la prise en compte de ces enjeux et d'approfondir la connaissance des investissements pour une meilleure maîtrise des risques. Côté solidaire, la Sicav finance des entreprises non cotées à forte utilité sociale et/ou environnementale qui agissent au quotidien.

POURQUOI INVESTIR ?

Choix Solidaire est un placement qui permet d'investir utile sans oublier la performance ! Elle privilégie une répartition des risques tant par la diversification des actifs (actions, obligations, monétaire) que par la diversité des investissements solidaires.

RISQUES

● Risques de gestion discrétionnaire, de perte en capital, de taux, crédit, actions, de liquidité, de change, de durabilité, liés aux investissements solidaires.

● Echelle de risque* : 4

PROFIL DU FONDS CHOIX SOLIDAIRE

ACTIONS



OBLIGATIONS



SOLIDAIRE



UNE VIDEO POUR EN SAVOIR PLUS



Spécificités, touche Ecofi, impact positif, solidaire, ISR...
Interviewé par Epsor, Olivier Guillou, directeur de la gestion d'Ecofi vous dit tout sur Choix Solidaire et nos engagements !

VOIR LA VIDEO ▶

* L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années. Le fonds est classé dans la catégorie 4 en raison de son exposition au marché de taux et d'actions européens. Son profil rendement / risque est médian.